

**Session 3 : 21 et 22 novembre 2013 "L'oeuvre et le statut" -
Séminaire de recherche "Les architectes et la fonction Publique –
XIXe-XXIe s".**

Type de manifestation :

Journées d'études, séminaires

Année de la manifestation :

2013

LES ARCHITECTES ET LA FONCTION PUBLIQUE - XIX^e-XXI^e SIÈCLES

Session 3 / L'ŒUVRE ET LE STATUT

Ces journées constituent la troisième session du séminaire de recherche sur « les architectes et la fonction publique ». Elles regroupent les deux dernières thématiques pressenties lors de l'appel à communication : « La création dans la maîtrise d'œuvre » (jeudi 21 novembre) et « Rapports entre statuts et exercices publics et privés » (vendredi 22 novembre). Répondant à l'objectif du séminaire, chaque problématique est traitée de façon diachronique, sans prétendre à l'exhaustivité. Pendant la première journée, la place de la créativité, de l'esthétique, de l'innovation à l'échelle architecturale et urbaine est évoquée à travers des communications qui proposent des approches diverses : objectifs esthétiques des mesures réglementaires, architecture publique entre normes et invention, impact des « recommandations architecturales » et des politiques publiques dans l'innovation, invention dans la restauration des monuments, questionnements sur la prise en compte des compétences de l'architecte dans les projets publics à travers les (en)jeux des différents acteurs, etc. La seconde journée est consacrée aux interférences entre exercices et statuts publics et privés. Les communications traitent d'abord du développement des pratiques publiques de l'architecture aux XVIII^e siècle et XIX^e siècle, pendant lequel émerge la domination du mode d'exercice libéral, et de la concomitance des deux types d'exercices. Sont analysées ensuite du point de vue juridique les différentes facettes des « droits et devoirs » des architectes exerçant aujourd'hui, notamment à travers les questions touchant à la maîtrise d'œuvre. L'émergence et la création des grands corps de l'État au XIX^e et au XX^e siècles, ou assimilés, ayant déjà fait l'objet de travaux conséquents qui ont été publiés (diocésains, ACMH, architectes départementaux, architectes conseils de l'État), l'après-midi est consacrée à leur histoire récente pour se clôturer sur une table ronde réunissant plusieurs acteurs contemporains invités à exprimer leurs questionnements et projets concernant le statut et la reconnaissance des exercices publics de l'architecture et de l'urbanisme.

> RESPONSABLES DU SÉMINAIRE

• **Catherine Bruant**

École nationale supérieure d'architecture de Versailles, Léav

• **Chantal Callais**

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, GEVR (ADES-UMR CNRS 5185 - Bordeaux 3)

• **Guy Lambert**

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, IPRAUS (UMR CNRS AUSser 3329)

> COMITÉ SCIENTIFIQUE

• **Jean-Yves Andrieux**, historien de l'architecture et de la ville, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), Centre André Chastel (UMR CNRS 8150) • **Florence Bourillon**, historienne, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris Est Créteil Val-de-Marne, Centre de recherche d'histoire européenne comparée • **Robert Carvais**, historien du droit, directeur de recherche au CNRS, Institut d'histoire du droit (IHD), Centre d'étude d'histoire juridique, Université de Panthéon-Assas, chargé de cours à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles • **Olivier Chadoin**, sociologue, maître-assistant, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, chercheur, LET (Lavue, UMR CNRS 7218), réseau Ramau • **Viviane Claude**, architecte, historienne de l'urbanisme, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris Est Créteil Val-de-Marne, Lab'URBA • **Thérèse Évette**, docteur en sociologie et licenciée en sciences économiques, fondatrice du LET, chercheuse associée (Lavue, UMR CNRS 7218) • **André Guillerme**, historien, HTTP (EA 3716), professeur en histoire des techniques, Conservatoire national des arts et métiers • **Éric Lengereau**, architecte-urbaniste, chargé de mission pour l'élaboration du « Vocabulaire de l'architecture contemporaine », Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France, Ministère de la Culture et de la Communication • **François Loyer**, historien de l'art et de l'architecture, directeur de recherche CNRS honoraire • **Dave Lüthi**, historien de l'architecture, professeur assistant, Université de Lausanne • **Philippe Panerai**, architecte et urbaniste, directeur de la selar|Panerai & associés, architecture, urbanisme et ville durable • **Élisabeth Rojat-Lefebvre**, architecte et urbaniste, directrice du CAUE 78.

© J. Y. Andrieux - L'Agence d'urbanisme GUYERRE (1884 - 1939), architectes conseil de Mulhouse (pub. privé) - L'agence publique - Benoît Legrain (enr|aba)

Séminaire de r

LES ARCHIT
ET LA FONC
XIX^e-XXI^e SIÈ

École nati

avec le soutien de



Ministère de la Culture et de la Communication
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture et de la Communication

Session 3 : 21 et 22 novembre 2013 "L'oeuvre et le statut" - Séminaire de recherche "Les architectes et la fonction Publique – XIXe-XXIe s".

Dates : 22 et 23 novembre 2013

Lieu : ENSA de Bordeaux

Organisateurs :

- Catherine Bruant, École nationale supérieure d'architecture de Versailles, Léav
- Chantal Callais, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, GEVR (ADES-UMR CNRS 5185 – Bordeaux 3)
- Guy Lambert, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, IPRAUS (UMR CNRS AUSser 3329)

Présentation du séminaire de recherche :

Au sein des structures publiques ou parapubliques, on repère, confiées à des architectes, des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de contrôle et de conseil, enfin de maîtrise d'œuvre. Les premières, dans des contextes très variés, peuvent revêtir un caractère pré-opérationnel comme les études de faisabilité, le montage d'opération, le pilotage et le suivi de projets, parfois très proche de la maîtrise d'œuvre. Depuis la mise en place du Conseil national des bâtiments civils, des conseils départementaux et de la Commission des monuments historiques, les missions de conseil et de contrôle se sont considérablement développées au cours du XXe siècle, à tous les échelons et bien au-delà des CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) créés en 1977. Ces charges de service public sont pratiquées à travers différents statuts, souvent dans le cadre libéral, sauf pour les ABF.

Les missions de maîtrise d'œuvre couvrent un champ très large : travaux de restauration des monuments historiques, d'entretien d'un patrimoine immobilier et parfois constructions neuves. Au XIXe et jusqu'au milieu du XXe siècle, s'il était habituel que les communes ou les départements confient la construction de leurs bâtiments à un architecte attitré, les tentatives de certains départements pendant le XIXe siècle de « fonctionnariser » leur architecte n'auront pas de suite. La valeur d'intérêt général accordée au patrimoine, la spécialisation nécessaire des compétences, mais aussi la volonté de maîtrise à l'échelle de l'État, sont sans doute les critères qui ont mené à la mise en place de corps d'architectes dans ce domaine, permettant toujours l'exercice libéral parallèle. Ces corps d'architectes sont aujourd'hui assez bien connus pour le XIXe siècle. Leurs évolutions récentes, qui ont trait aux interactions public/privé (ABF) et à la mise en concurrence (ACMH),

seront étudiées lors de la troisième session de ce séminaire. Cette session ne prétend pas balayer le champ des missions confiées aux architectes dans des cadres publics, mais témoigner de l'évolution des pratiques depuis le XIXe siècle.

Télécharger le programme : [cliquez ici](#)

Résumé des interventions : [cliquez ici](#)
